

# Les Nouvelles de Fontaines



**Merci à la  
Troupe du Fournil  
rassemblée pour  
la FETE DU PAIN !!**



**Edition n° 56 - Août 2023**



# Sommaire

Le mot du Maire.....	p 3
Infos pratiques.....	p 4 - 5
Démarches administratives.....	p 6
Etat civil.....	p 6
Les finances.....	p 7 - 9
Les projets.....	p 10 - 11
Flash infos.....	p 12 - 19
Le SIVOS.....	p 20
Les écoles.....	p 21 - 22
La bibliothèque municipale .....	p 23 - 24
Les associations.....	p 25 - 29
Nouveaux services .....	p 30
La page détente.....	p 31
Nature et environnement.....	p 32
Rénovation de l'habitat.....	p 33
Autorisations d'urbanisme en ligne	p 34
Infos diverses .....	p 35



## Le mot du Maire

*L'année 2023 s'avance, nous l'avions espéré calme et paisible, mais depuis quelques mois les violences extrêmes font rage ...*

*Quelle dérive ! Plus de respect, plus de valeurs, ...*

*Quel est ce monde où les droits étouffent les devoirs et où la liberté est sans frontière ! Chacun pour soi, rien pour le voisin ...*

*Par bonheur, nous avons encore la chance d'être protégés par cette bienveillance qui règne dans notre village.*

*Merci à tous pour les efforts apportés ... mais le bien vivre ensemble en vaut bien la peine !*

*Merci à toutes les associations, aux écoles et à tous ceux qui donnent de leur temps pour nous apporter du plaisir.*

*Merci à l'équipe municipale, conseillers et agents, qui*

*œuvrent chaque jour pour la réussite de notre commune.*

*Sachons préserver l'essentiel : L' Amitié, la Convivialité et la Tolérance. Profitons de ces belles soirées du mois d'août qui vont enchanter nos halles et notre église. Poursuivons notre chemin, bâtissons ensemble nos projets, le cœur plein d'espoir.*

*« Toutes les fleurs de l'avenir sont dans les semences d'aujourd'hui ! ».*

*Bonne lecture et bonnes vacances.*

*Danielle Giraudeau*



# Infos pratiques

## Mairie de Fontaines d'Ozillac

2, rue Saint Laurent  
17500 Fontaines d'Ozillac  
05 46 70 67 45  
fontaines-ozillac@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture au public

**Lundi** 9h - 13h  
**Mardi** 9h - 13h et 14h - 17h30  
**Vendredi** 9h - 13h

**Permanences de Mme le Maire**  
sur RDV : 06 87 32 92 91

## Bibliothèque Médiathèque

1, rue Saint-Laurent

05.46.86.44.10

Mercredi : 15h30 à 17h30

Jeudi : 16h30 à 18h

Samedi : 10h à 12h



### SITE INTERNET

Consultable à l'adresse :

**fontainesdozillac.fr**



## TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune  
en 4 CLICS

1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !  
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur  
[app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket

# Infos pratiques

BRANCO Isabelle 06 73 61 77 95  
 FOUQUET Sandrine 06 72 60 15 61  
 FRICONNET Marie 06 49 70 54 87

## Assistante Maternelle



## DECHETS

Des bacs de re-groupement sont à votre disposition 7 jours sur 7, dans chaque village. les collectes s'effectuent **tous les 10 jours** selon le calendrier joint. Pour tous les autres déchets : Déchèteries de Guitinières et de Montendre.



## BADGE D'ACCES EN DECHETERIE OBLIGATOIRE

H A U T E



SAINTONGE

Pensez à faire la demande

en ligne :

<https://www.haute-saintonge.org/formulaire-badge-decheterie>

ou se renseigner en mairie.



# CALENDRIER 2023 DES COLLECTES

FONTAINE D'OZILLAC

**ORDURES MENAGERES**  
à partir de 12h

**SACS JAUNES**  
à partir de 12h

**FERIE non collecté**

Retrouver toutes les informations sur  
<https://www.haute-saintonge.org/dechets/gestion-des-dechets>

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L 18	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L 40	2 J	2 S
3 M	3 V	3 V	3 L 14	3 M	3 S	3 L 27	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L 36	4 M	4 S	4 L 49
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L 23	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 V	6 L	6 L 10	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L 45	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L 32	7 J	7 S	7 M	7 J
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L 19	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L 41	9 J	9 S
10 M	10 V	10 V	10 L 15	10 M	10 S	10 L 28	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L 37	11 M	11 S	11 L 50
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L 24	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 L 7	13 L 11	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L 46	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L 33	14 J	14 S	14 M	14 J
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L 20	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 L	16 J 3	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L 42	16 J	16 S
17 M	17 V	17 V	17 L 16	17 M	17 S	17 L 29	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L 38	18 M	18 S	18 L 51
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L 25	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 L 8	20 L 12	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L 47	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L 34	21 J	21 S	21 M	21 J
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L 21	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 L	23 J 4	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L 43	23 J	23 S
24 M	24 V	24 V	24 L 17	24 M	24 S	24 L 30	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L 39	25 M	25 S	25 L 52
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L 26	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 V	27 L 9	27 L 13	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L 48	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L 35	28 J	28 S	28 M	28 J
29 D		29 M	29 S	29 L 22	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 L	5	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L 44	30 J	30 S
31 M		31 V		31 M		31 L 31	31 J		31 M		31 D

# Démarches administratives

Tous les jeunes (filles et garçons) de nationalité française doivent se présenter pour se faire recenser entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant.



Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, Permis de conduire....).

Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que **l'inscription des jeunes sur les listes électorales**. Penser à se munir du livret de famille des parents.

## Inscriptions sur les listes électorales

Il est maintenant possible de s'inscrire sur les listes électorales à tout moment de l'année.

Désormais, la personne qui s'inscrit jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le scrutin pourra voter (loi applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019).



Les inscriptions peuvent se faire **directement en mairie** ou via le site : **service-public.fr**.

Pour toute nouvelle demande ou renouvellement de **carte d'identité** ou **passport** :

1- Faire la pré-demande en ligne sur :

<https://passeport.ants.gouv.fr>



Si besoin, **notre conseiller numérique** peut vous aider à la bibliothèque ou au 06 76 60 52 06

2- Prendre RDV à la **police municipale de Jonzac** au 05.46.48.54.35 ou la **mairie de Montendre**.

# Etat civil

### *Ils nous ont quittés :*

- ◇ Mme Ginette AUGEREAU ( 2, Chez Garnier)
- ◇ Mme Nadia JEAN (Chez Barré)
- ◇ Mr Pascal GERMAIN (1, Chez Menaud)
- ◇ Mme Mauricette HAYOT (1 bis, Fiel du Breuil)
- ◇ Mme Annick BONNET (3, Chez Menaud)



### *Bienvenue aux nouveaux arrivants :*

- Mr Michel BAYET et Mme Marie-Hélène LERBAUDIÈRE (9, Barbegilet)
- Mr Yann GAUDRON et Mme Stéphanie GUEGUAN (1, Les Combes)
- Mr Michel et Mme Corinne GOMEZ (2, Barbegilet)



# Les finances—Budget 2023

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Articles	Désignation	BUDGET 2023
60611	Eau et assainissement	2 000,00
60612	Energie - Electricité	45 000,00
60621	Combustibles	200,00
60622	Carburants	10 000,00
60623	Alimentations	16 000,00
60624	Produits de traitement	400,00
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 500,00
60633	Fournitures de voirie	6 000,00
60636	Vêtements de travail	500,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médiathèque)	1 100,00
6068	Autres matières et fournitures	6 200,00
613	Locations	1 500,00
615221	Bâtiments publics	24 000,00
615228	Autres bâtiments	19 000,00
615231	Voiries	27 000,00
61551	Matériel roulant	12 600,00
61558	Autres biens mobiliers	2 500,00
6156	Maintenance	3 000,00
6161	Multirisques	11 000,00
618	Divers	1 230,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	700,00
623	Publicité,publications,relations publiques	8 400,00
625	Déplacements et missions	500,00
626	Frais postaux et frais de télécommunications	3 300,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	10 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	200,00
6284	Redevances pour services rendus	2 500,00
635	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (admin.impôts)	7 500,00
633	Impôts,taxes&vers.assi.sur rémuné.(autres organi.)	2 550,00
6411	Personnel titulaire	110 000,00

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

6413	Personnel non titulaire	32 000,00
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	58 400,00
6470	Autres charges sociales	900,00
648	Autres charges de personnel	50,00
739221	FNGIR	11 735,00
65311	Indemnités de fonction	20 000,00
65313	Cotisations de retraite	850,00
6541	Créances admises en non-valeur	800,00
6542	Créances éteintes	200,00
6553	Service d'incendie	6 520,00
65568	Autres contributions	55 000,00
65748	Autres personnes de droit privé	900,00
6588	Autres charges diverses de gestion courante	3 105,76
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00
681	Dot. aux amort. & aux provisions-charges de fonct.	2 000,00
23	Virement à la section d'investissement	122 642,69
	<b>Total Dépenses</b>	<b>661 983,45</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

<i>Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>BUDGET 2023</i>
7021	Ventes de récoltes	1 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	50,00
7032	Droits permis de stationnement et de location	1 400,00
7067	Redev. & droits des serv. périscolaire & enseignement	16 000,00
70878	par des tiers	20 000,00
73111	Impôts directs locaux	163 081,00
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	504,00
732221	Fonds de péréquation ressources comm.& intercomm.	10 000,00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	10,00
738	Autres impôts et taxes	3 722,00
73123	Taxe commun. addit. droits mutation taxe publi. fonc.	55 000,00
74833	Etat-Compens.au titre exonérations taxes foncières	2 500,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	43 595,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	67 597,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	23 596,00
742	Dotations aux élus locaux	3 284,00
744	FCTVA	2 619,55
7488	Autres attributions et participations	20 000,00
752	Revenus des immeubles	65 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	1 269,00
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	10,00
2	Excédent de fonctionnement reporté	161 745,90
	<b>Total Recettes</b>	<b>661 983,45</b>

# Les finances—Budget 2023

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

<i>Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Budget 2023</i>
1641	Emprunts en euros	<b>72 423,16</b>
165	Dépôts et cautionnements reçus	<b>1 042,56</b>
203	Frais d'études, rech. & dév. & frais d'insertion	<b>10 000,00</b>
2111	Terrains nus	<b>3 320,00</b>
212	Agencements et aménagements de terrains	<b>66 518,15</b>
2138	Autres constructions	<b>35 604,90</b>
2151	Réseaux de voirie	<b>24 000,00</b>
2156	Matériel&outillage d'incendie et de défense civile	<b>7 953,70</b>
2184	Matériel de bureau et mobilier	<b>1 772,82</b>
2188	Autres immobilisations corporelles	<b>7 742,80</b>
231	Immobilisations corporelles en cours	<b>1 668,00</b>
1	Déficit d'investissement reporté	<b>134 497,87</b>
	<b>Total Dépenses</b>	<b>366 543,96</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

<i>Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Budget 2023</i>
10222	FCTVA	<b>17 656,37</b>
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	<b>99 577,05</b>
1321	Etat et établissements nationaux	<b>31 357,96</b>
1323	Départements	<b>33 658,09</b>
1328	Autres	<b>19 218,88</b>
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	<b>42 432,92</b>
21	Virement de la section de fonctionnement	<b>122 642,69</b>
	<b>Total Recettes</b>	<b>366 543,96</b>

# Les projets à réaliser

## Les bâtiments communaux

. Réfection de la toiture des garages communaux (derrière l'épicerie)

. Mise aux normes de l'assainissement du logement n°2 Résidence des Halles

Coût estimé : **35 604,90 € TTC**

Subventions acquises : DETR (12 342,30 €), Département (7 121 €)



## **LE BOULODROME**

L'Amicale Fontainoise de Pétanque a été fondée le 22 janvier 1965. Depuis cette date-là, une équipe de joueurs de pétanque anime la commune. Chaque lundi de Pâques et tous les lundis d'Août sont organisés des concours qui rassemblent des clubs de tout le département.

Des entrainements réguliers ouverts à tous se font sur la Place des Halles du village.

Une nouvelle équipe de jeunes a pris la responsabilité de ce club, comptant maintenant une quarantaine de licenciés. Ils mettent en place des rencontres amicales mais ils participent de plus en plus à des compétitions interclubs.

Pour recevoir sur notre commune de tels concours officiels, nos places n'ont pas l'espace pour accueillir le nombre de terrains de jeux voulus. La commune a donc décidé d'acquérir un terrain joutant la Place des Halles appartenant à Mr DUBREAU F. et de l'aménager afin d'y créer un boulodrome.

Cependant, pour réaliser ce projet, situé dans une zone agricole, il est nécessaire d'apporter une modification simplifiée à notre PLU (Voir informations FLASH INFO page 17).

Des subventions ont été sollicitées : DETR et Conseil Départemental (acquises), Agence Nationale du Sport (En cours).



## Les projets à réaliser

### Rénovation énergétique des bâtiments scolaires

Un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé le 14 juin 2023.

Le choix du bureau d'études se fera fin juillet 2023.

L'avant projet sera présenté en novembre 2023 pour les demandes de subventions.

Les travaux se réaliseront l'été 2024.



### Travaux de voirie

Revêtement des voies communales  
de « Chez Cadiot » et « Chez Cherbonnier ».

## Projets à l'étude

### Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

- Réviser le Schéma Communal de Défense Incendie en application du nouveau règlement départemental.
- Poursuivre la couverture de défense incendie sur la commune.

### Projet photovoltaïque avec autoconsommation collective



Toiture des  
bâtiments  
scolaires



### Parking Salle des Fêtes

Agrandissement et aménagement éco-responsable.

# Flash Infos

## La HAUTE SAINTONGE PROPRE

Samedi 18 mars 2023

à Fontaines d'Ozillac

Merci à tous ceux qui ont participé à cette marche éco citoyenne et préservé....

**La qualité de nos paysages.**



## Le cimetière engazonné

Un joli gazon vert tapisse les allées du cimetière ...

Merci du respect qui lui sera apporté.



## Les ateliers à la bibliothèque

Avec les enfants des écoles, le 18 avril 2023 :

- . Les **ateliers numériques** avec Benoit...
- . La **préparation des fleurs du Printemps**, avec Corinne et Nicole,
- . Et les **contes** avec les maîtresses.



# Flash Infos



## Les ateliers à la bibliothèque

Origamis, carterie ...  
avec Véronique,

Les 16 février, 16 mars, 18  
avril, 25 mai et 22 juin 2023.



De belles réalisations faites dans un esprit de partage et de convivialité !

La prochaine rencontre est prévue courant septembre 2023.



**Le KANTTU**  
Epicierie Snack Pizzéria

Lundi	8h-13h
Mardi	fermé
Mercredi	8h-13h / 17h-21h
Jeudi	8h-13h / 17h-21h
Vendredi	8h-13h / 17h-21h
Samedi	8h-13h / 17h-21h
Dimanche	8h-13h / 17h-21h

17500, Fontaines d'Ozillac  
05 46 49 46 08

Mélanie vous accueille toujours avec grand plaisir !

Les **enfants**  
de la **Garderie**  
s'expriment  
en **couleurs**  
au fil des mois ...



# La médiation numérique à la bibliothèque



## Vous avez besoin d'aide en informatique pour :

- utiliser un smartphone, une tablette ou un ordinateur portable,
- utiliser ou créer une adresse mail, communiquer avec vos proches,
- utiliser le traitement de texte,
- accompagner votre enfant,
- gérer des contenus numériques...
- Réaliser certaines démarches administratives (Déclarations d'impôts, Carte Nationale d'Identité, Passeport, Carte Grise, Chèque Energie, ...)?

Prenez rendez vous avec **Benoit**,  
notre conseiller numérique,  
pour évaluer vos besoins  
et adapter votre demande  
en appelant le

**06 76 60 52 06**

Il est disponible à la salle d'exposition  
de la bibliothèque de Fontaines d'Ozillac :

- **Mardi** de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- **Judi** de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- **Vendredi** de 9h à 12h30

**SERVICE GRATUIT**

## **Merci !**

Je vous dis merci. Merci d'être aussi nombreux à venir profiter du service à Fontaines D'Ozillac. Vous avez été plus de 150 personnes en à peine six mois (de Janvier 2023 à Juin 2023) à prendre rendez vous pour le SIA (Déclaration des armes), les impôts, les biens immobiliers, renouveler un titre (Carte d'Identité, Passeport, Carte Grise), les chèques énergie, pour diverses utilisations de l'outil numérique (mise à jour, installation d'applications, gestion de ses mails ou de ses contenus numériques..).

Depuis le début du service, en novembre 2021, vous avez été **plus de 300 apprenants rien qu'à Fontaines D'Ozillac et presque 600 toutes communes confondues.**

Merci aux élèves et maîtresses des écoles de Fontaines D'Ozillac. Merci aussi aux nombreuses personnes qui viennent à la bibliothèque le Jeudi de 16h30 à 18h. C'est toujours un plaisir de vous accueillir...

Comme vous le savez sûrement, je me déplace sur cinq communes (**Fontaines D'Ozillac, Archiac, Saint Hilaire Du Bois, Meux et Ozillac**). Mais à partir d'Août 2023, deux autres communes s'ajoutent à mes permanences, il s'agit de **Clion Sur Seugne et Jarnac Champagne.**

**BENOIT**

# FLASH INFO

**Dimanche 14 mai 2023**

de 10h à 18h



## **Fête du Pain à Fontaines d'Ozillac**

*Pain-pix et Boule-fix aux jeux « Opainlic »*

Pain-pix et Boule-fix ont réussi à protéger l'indépendance de Fontaines d'Ozillac en ce beau jour de la fête du Pain.

Les champions se sont affrontés dans les règles de l'art sous le symbole du pain.

Ils ont ainsi célébré cette vertu universelle qu'est le sport en vénérant l'amitié et la convivialité qui sont au cœur de notre cité majestueuse « FONTAINES D'OZILLAX ».



**Merci à tous ...**

Les boulangers, Les exposants, Les musiciens, nos amis de Massérac, la Troupe du Fournil et tous les participants !

*Remise de la pelle,  
symbole du jumelage avec  
Massérac.*



## Flash Infos



### COUVERTURE MOBILE Information

#### Projet « New Deal Mobile »

(Couverture Zone Blanche)

Le pylône a été mis en place. Les travaux d'installation des réseaux ENEDIS et la fibre sont achevés. Il reste à réaliser l'allumage du site ainsi que les différents réglages.



**eau17**  
Votre service public de l'eau

### Les travaux au château d'eau

Inauguration faite le jeudi 29 juin 2023



#### Mise en place d'un traitement des pesticides sur le captage de Fief du Breuil

Les travaux de l'usine de traitement au charbon actif sur le captage de Fontaines d'Ozillac se sont achevés en mai 2023. L'installation a été mise en service le 2 juin 2023 après autorisation de l'ARS.

Cette mise en service met fin à la dérogation qui concernait la distribution de l'eau sur les communes d'Ozillac et Fontaines d'Ozillac. La dérogation avait pour objet des dépassements ponctuels du métabolite de pesticide DEDIA constatés sur l'eau distribuée au robinet depuis 2018. Bien que les dépassements soient juste au-dessus de la norme, cette problématique impliquait une non-conformité sanitaire pour l'eau distribuée.

**Les travaux réalisés par Eau 17 dans le planning fixé par les services de l'état permettent le retour à une situation conforme.**

## GENESE DU CHÂTEAU D'EAU du FIEF DUBREUIL

Le **19 octobre 1960**, le Syndicat d'Adduction d'Eau entre les communes de Fontaines d'Ozillac et Ozillac a été fondé, suite à un forage qui avait été réalisé au Fief Dubreuil en 1959.

En **juin 1963**, la première tranche des travaux d'alimentation en eau potable débuta par l'acquisition du terrain pour la construction du château d'eau. Le **13 février 1964**, c'était la réception de la 1ère tranche. Cinq tranches de travaux suivirent jusqu'en **1987** pour finaliser tous les réseaux d'eau sur les 2 communes.

Une connexion avec le réseau de Saint Simon de Bordes a dû être envisagé pour éviter les pénuries en période de sécheresse. En **2015**, un 2ème forage a été effectué en plus grande profondeur pour parer à ces problèmes.

En **septembre 2022**, des travaux de construction d'une unité de traitement au charbon actif ont débutés pour éliminer toutes traces de pesticides. Ils se sont achevés en **mai 2023**.



## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le service public d'assainissement non collectif d'EAU 17 propose un nouveau téléservice. Il permet de simplifier les démarches relatives aux demandes d'autorisation pour la construction ou la réhabilitation d'une installation d'assainissement individuel et les demandes d'information sur le contrôle de l'assainissement individuel dans le cadre d'une transaction immobilière.

Il est accessible sur le site : [www.eau17.fr](http://www.eau17.fr)

**L'eau,**  
**on l'aime,**  
**on la préserve**

## Modification Simplifiée n°1 du PLU

Le conseil municipal, par délibération du 12 juin 2023, a engagé une modification simplifiée du PLU en vue d'ajuster le règlement écrit de la zone A et y autoriser plus largement les équipements d'intérêt public.

. Un dossier a été soumis au Personnes Publiques Associées (dans les termes de l'article L132-7 du Code de l'Urbanisme).

. La Mission Régionale d'Autorité Environnementale a été saisie, laquelle disposera de 2 mois pour répondre.

. Le dossier de modification et les avis recueillis seront mis à disposition au public durant 1 mois en mairie à partir du 15 septembre 2023.

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



### Le contexte réglementaire :

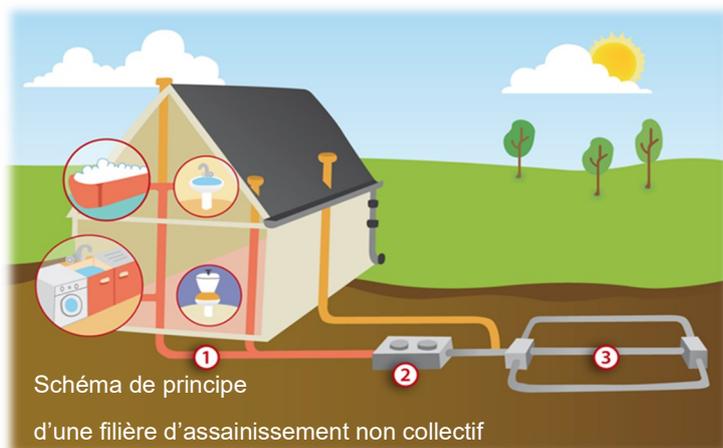
L'ensemble des habitants de notre commune dispose ou doit disposer d'un assainissement individuel (appelé aussi assainissement non collectif) et ces installations sont soumises des obligations réglementaires.

L'article L 1331-1-1 du Code de la Santé Publique précise que « Les immeubles non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées sont équipés d'une installation d'assainissement non collectif dont le propriétaire assure l'entretien régulier et qu'il fait périodiquement vidanger par une personne agréée par le représentant de l'Etat dans le département, afin d'en garantir le bon fonctionnement ».

Le Code de la Santé Publique est complété par l'article 4 de l'arrêté du 07 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif qui stipule que « Les installations d'assainissement non collectif ne doivent pas porter atteinte à la salubrité publique, à la qualité du milieu récepteur ni à la sécurité des personnes. Elles ne doivent pas présenter de risques pour la santé publique. En outre, elles ne doivent pas favoriser le développement de gîtes à moustiques susceptibles de transmettre des maladies vectorielles, ni engendrer de nuisance olfactive ».

Les eaux usées domestiques d'une habitation doivent donc rejoindre une installation d'assainissement individuelle fonctionnelle et qui ne présente pas de risque pour soi mais aussi pour les autres.

**Les eaux pluviales ne doivent pas être raccordées aux ouvrages d'assainissement individuel.**



### Le Service Public d'Assainissement Non Collectif d'Eau 17 :

La commune de Fontaines d'Ozillac a délégué sa compétence assainissement non collectif à Eau 17. Les techniciens du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de l'agence EAU 17 située à Montendre interviennent depuis près de 15 ans sur notre commune pour réaliser les contrôles de conception et de bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, ils sont également en charge des contrôles de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel existantes dans le cas de ventes immobilières. Ces contrôles sont devenus en effet le 8<sup>ème</sup> contrôle obligatoire qui doit être annexé à l'acte de vente. Les travaux de mise en conformité de l'installation d'assainissement doivent être réalisés dans un délai de 1 an suite à la signature de cet acte.

Ces contrôles s'intègrent dans une politique de développement durable, de préservation de la santé et de la ressource en eau. La municipalité encourage donc les propriétaires dont l'assainissement dysfonctionne ou présente un risque de pollution à se rapprocher d'EAU 17 dont les coordonnées sont les suivantes :

### **EAU 17 - Agence Haute-Saintonge**

6 chemin de l'Usine  
17130 MONTENDRE  
Tél : 05.46.92.72.52

### **RAPPEL**

La démarche se veut actuellement volontaire mais la dernière Loi sur l'Eau et des Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 impose que

**chaque propriétaire ait fait l'objet d'un contrôle de son installation d'assainissement individuel.**

La commune de Fontaines d'Ozillac sera donc prochainement dans l'obligation de lancer une campagne de contrôles de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement individuel existantes sur son territoire.

## Flash Infos

### Floraison de créations à l'atelier de céramique

La vie de l'atelier de céramique d'Emmanuelle Javelle bat son plein au Four à pain. Pour la première année Atelier Javelle a eu le plaisir de participer à la Fête du Pain en assistant au rallumage du four, à la préparation et à la cuisson du pain et en exposant ses céramiques sous les Halles.



Emmanuelle Javelle et Miss Marennes à la Fête du Pain



<- Œuvre collective réalisée par les écoliers

Fin juin a eu lieu le dernier atelier pédagogique de l'année scolaire avec les écoliers de Fontaines d'Ozillac et d'Ozillac. Pour cette édition, les enfants ont créés deux œuvres collectives pour leurs écoles respectives. Elles seront exposées dans les deux écoles à la rentrée.

Le mois de juillet a été riche en initiations au tour et au modelage pour des vacanciers ou des habitants locaux, en stages intensifs de perfectionnement et en production pour l'atelier qui s'apprête à ouvrir sa boutique en ligne.



[www.atelierjavelle.com](http://www.atelierjavelle.com)

06 35 42 52 38

**S.I.V.O.S.**  
**Fontaines d'Ozillac et Ozillac**  
2 Rue Saint Laurent  
17500 Fontaines d'Ozillac  
☎ 05 46 70 67 45  
sivosfontaines.ozillac@orange.fr



# GARDERIE

## HORAIRES :

Le matin : de 7h 30 à 8h 45

Le soir ... : de 16h 45 à 19h 00

## TARIF :

*Le tarif horaire reste inchangé : 1.40 € l'heure*

**(Facturation faite au ¼ d'heure soit 0.35 € les 15 minutes)**

Toute garderie commencée est due

Tarif hebdomadaire :

- 1 enfant : 8.40 € (pour 6 heures de garderie et plus)
- 2 enfants : 11.20 € (pour 8 heures de garderie et plus)
- 3 enfants : 14.00 € (pour 10 heures de garderie et plus)

GOÛTER : 0.50 €

Exceptionnellement, pas de goûter durant cette période de crise sanitaire

Chaque parent doit prévoir un goûter



Le SIVOS vous souhaite un **BEL ÉTÉ!**

La Présidente  
Mme Jennifer DIAS

# Les écoles

## DES NOUVELLES DE NOS PETITS ECOLIERS



Du 15 au 17 mai nous sommes allés dans le bassin d'Arcachon en voyage scolaire et plus précisément à Tausat. Nous étions hébergés dans un centre au bord de la mer. La vue y était magnifique !



Nous avons découvert la faune et la flore du bassin. Nous avons participé à des ateliers de pêche à pied, de rallye photos, de land'art, de découvertes sensorielles...mais ce que nous avons préféré, c'est le dernier jour sur la dune du Pilat. Nous sommes montés puis redescendus, nous avons couru, sauté, roulé, traversé...c'était vraiment une belle journée !



Nous remercions la mairie qui a financé le transport et l'association des parents d'élèves qui s'est investie pour pouvoir soutenir financièrement le projet. Bravo à tous ! Il nous restera de beaux souvenirs...

## LES OLYMPIADES



Le 5 juin tous les élèves du RPI ont participé à des Olympiades à l'école de Fontaines. Il y avait 9 équipes qui s'affrontaient dans différentes activités sportives, intellectuelles, créatives, drôles... Les élèves étaient tous mélangés dans les groupes et nous avons tous passé une très belle matinée.

Voici les ateliers : création d'une fresque collective, un jeu de kim goût,



un jeu de mimes et une course de relais autour du city park, des paniers de basket à comptabiliser et un chamboul'tout



le jeu du serveur avec un parcours accidenté et le jeu des incollables qui consiste à répondre au plus grand nombre de questions possible. Enfin, les casse-têtes et puzzles.

Les ateliers se sont achevés avec un grand pique-nique tous ensemble !



# BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

## Animations et exposition :

Toujours en lien avec l'Espace Mendès France, la bibliothèque a pu bénéficier d'une exposition "Créd'eau" sur le thème de la gestion de l'eau, ainsi 2 ateliers :

- "la chimie comme à la maison" avec un peu de liquide-vaisselle, un soupçon de vinaigre, une pincée de levure de boulanger et beaucoup de surprises voici les ingrédients qui ont permis aux enfants de découvrir la chimie de notre quotidien grâce à des expériences simples et ludiques.
- "La magie des bulles de savon" où les enfants ont découvert les principes physiques pour comprendre comment faire d'énormes bulles et mettre au point une « sauce » très efficace.

Nous avons emprunté à la médiathèque départementale un Raconte Tapis : "La grenouille à grande bouche" que l'on a pu mettre à disposition des Maisons d'Assistantes Maternelles. En septembre, nous aurons une "malle DOCS" pour les tous petits et nous envisageons emprunter un "tablier de lecture" et un "kamishibai". Ces matériels d'animation seront à disposition des MAM et assistantes maternelles.

Raconte tapis : La grenouille à grande bouche



## Projets

Au cours du dernier trimestre 2023, le réseau des médiathèques de Haute-Saintonge, en lien avec la littérature européenne de Cognac, a lancé l'idée d'un fil rouge sur l'Italie. La bibliothèque s'est inscrite dans ce projet en participant sous la forme d'expositions photos, costumes, masques sur le thème "commedia del arte" et d'un atelier culinaire. Nous avons également associé les écoles du RPI de Fontaines et Ozillac.

Le 21 novembre 2023, auront lieu des "Lectures musicales" dans le cadre du Festival Lecture et Petite Enfance, organisé par la MD17.

Pour ces 2 prochains événements, des précisions seront apportées ultérieurement.

# Animations



## DES LECTEURS ONT AIMÉ



### Horaires d'ouverture :

Mercredi de 15h30 à 17h30

jeudi de 16h30 à 18h00

samedi de 10h00 à 12h00

La bibliothèque prend ses quartiers d'été et sera fermée les samedis 5 ; 12 ; 19 & 26 août



L'équipe de la bibliothèque vous souhaite un bel été





## La Croisée des Chemins

Aujourd'hui, nous sommes au milieu d'une année qui s'est trouvée bien favorable à nos activités.

Certes le Covid n'a pas complètement disparu et la canicule s'est largement manifestée, mais nous avons poursuivi nos randonnées, avec une fréquentation constante et la même dynamique sympathique.

Notre programme est établi jusqu'à fin octobre, le mois d'août ayant été abandonné d'un commun accord, car c'est le mois des vacances, des visites et/ou déplacements variés.



Retrouvant nos traditions, nous nous sommes attablés devant une paëlla le 26 mars, un régal !, et avons rassemblés nos marcheurs émérites à la salle des fêtes de Fontaines pour un pique-nique convivial, le 27 juin ! Il faut bien se nourrir !



Notre traditionnel voyage de mai nous a emmenés à La Rochelle où nous avons eu droit à une visite très privilégiée de la magnifique Maison du Département, accueillis par Sylvie Marcilly, Présidente de notre Conseil Départemental, en personne, déjeunant ensuite au 4ème étage de ce bâtiment, avec vue totalement dégagée sur la mer, jusqu'à Fort Boyard. Puis nous avons visité le superbe aquarium, en bordure du port, avons fait quelques pas... et sommes rentrés à Fontaines.

Nos rencontres du premier jeudi de chaque mois recueillent toujours un succès significatif de la part de nos anciens.

Nous avons déjà quelques idées en tête pour la fin de l'année et même pour l'année prochaine, mais il est trop tôt pour en parler...



En attendant, je vous souhaite de bonnes vacances, avec toute notre équipe, qui est et qui demeure à votre écoute.

Le Président  
Christian VIDAL

ÉGLISE SAINT - MARTIN

FONTAINES D'OZILLAC

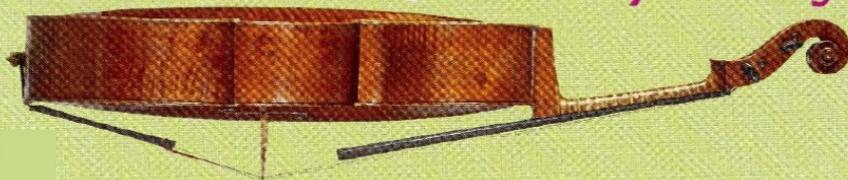


soirées musicales  
en val de seugne

18>29 août 2023

27<sup>e</sup>

FESTIVAL



L'Association Culturelle « VAL DE SEUGNE » a programmé une série de concerts pour ses 27<sup>e</sup> soirées e

Vendredi 18 août 21 H

QUATUOR AKILONE



Lundi 21 août 21 H

MIGRATION : Chanteurs d'oiseaux



Vendredi 25 août 21 H

QUINTETTE à vent PENTAGONE



Lundi 21 août 18 H

DUO VIOLONCELLE ACCORDÉON



Mercredi 23 août 21 H

SOIRÉE JAZZ MANOUCHE



Restauration possible le 21 Août.

Foodtruck

&

Pizzeria le Kantu

Mardi 29 août 21 H

EVA ZAÏCIK & Le CONSORT



Programmation et réservation sur le **site internet** [www.festival-valdeseugne.fr](http://www.festival-valdeseugne.fr)

et l'**office de tourisme de JONZAC** : 05 46 48 49 29

Pensez à consulter notre page **facebook** : <https://fr-fr.facebook.com/musiquevaldeseugne>

Renseignements au : 05 46 48 08 79

# Association des parents d'Elèves (A.P.E.)

## Une année bien remplie pour l'association des parents d'élèves du RPI de Fontaines d'Ozillac et d'Ozillac

Cette année L'A.P.E. a mené plusieurs actions qui ont permis de participer au voyage à Taussat des élèves de Fontaines d'Ozillac et d'Ozillac : la traditionnelle "opération chocolat", une soirée disco en décembre, un loto en avril et une "opération goûter". L'ensemble des parents bénévoles a œuvré pour que ces différentes manifestations soient une réussite. Nous remercions toutes les personnes qui ont donné de leur temps et tous ceux qui ont fourni des lots gracieusement.



L'APE a versé aux écoles la somme de 3500 euros pour le voyage à Taussat et 214 euros pour la sortie à Bordeaux.

Le prochain événement est une kermesse suivie d'un repas le samedi 24 juin pour clôturer l'année scolaire en beauté.

**N'hésitez pas à nous rejoindre si vous voulez nous donner un coup de main ponctuel même si vous ne souhaitez pas être membre de l'APE. Toute aide sera la bienvenue d'où qu'elle vienne !**

Si vous le souhaitez vous pouvez nous contacter sur la page Facebook de l'APE : <https://www.facebook.com/groups/425819218934567>

Les membres bénévoles de l'APE

## ACCA Fontaines d'Ozillac - Société de chasse « La Diane »

Cartes de chasse

### ♦ Sociétaires : 75 euros

Vente de carte de chasse avant l'ouverture anticipée de la caille des blés :

- . le vendredi 25 Août de 14h à 19h au Logis des Rois,
  - . le samedi 9 Septembre de 14h à 18h au Logis des Rois
- (Tél : 06 83 87 02 10)

### Remplacement Pancarte de Réserve le 25 Août de 8h30 à 12h

- ♦ Carte d'invités délivrée après le 15 novembre : 15€

- Lièvre (secteur E) : ouverture le 15 octobre à 8h00, fermeture le 17 décembre au soir.
- Gibier sédentaire (lapin, faisan, perdrix) : ouverture le 10 septembre à 8h.
- Caille des blés : ouverture le samedi 26 Août.  
(voir arrêté préfectoral).



Chasse

Les lâchers de **faisans** et **perdrix** auront lieu selon le calendrier le dimanche matin. Le **sanglier** et le **chevreuil** se chassent en plan de chasse (battue), le timbre grand gibier est obligatoire pour y participer.

**La chasse est interdite dans un rayon de 150 m autour des habitations.**

**AMIS CHASSEURS,**

**afin de respecter l'environnement,**

**MERCI DE RAMASSER LES DOUILLES**

**Nouveau bureau**  
Président : GODET Francis  
Secrétaire : RABOTEAU Freddy  
Trésorier : ROBIN Laurent  
Administrateurs : BIRONNEAU Jean Claude, GROLLAUD Alain Michel, CAYER Damien



# L'Amicale Fontainoise de Pétanque

Cette année le club s'est agrandi en dépassant les 40 licenciés avec des nouveaux joueurs déjà connus des terrains. Plusieurs projets ont été mis en place dont certains déjà connus de tous notamment le traditionnel banquet qui a eu lieu le samedi 18 février avec une centaine de convives et une ambiance de folie grâce à notre DJ Dadou.

Pour entrer dans la compétition, le bureau a décidé d'inscrire **une équipe en coupe de France** et le 1<sup>er</sup> tour s'est déroulé à Fontaines d'Ozillac avec comme adversaire Saint Martin de Ré le dimanche 09 avril. L'équipe fontainoise s'est inclinée 22 à 9 face à une équipe redoutable. Ce premier essai a permis de se familiariser avec cette compétition et promet une progression pour l'année prochaine !



Le lundi de pâques nous avons cadrés les terrains pour accueillir 49 équipes au concours officiel organisé chaque année. Nous avons également mis en place un atelier de tir de précision.

De mars à mai, nous avons représentés nos belles couleurs aux qualifications des **championnats départementaux** avec beaucoup d'inscrits pour chaque compétition.

Les équipes fontainoises se sont battues et on fait de bons résultats avec plusieurs joueurs qui ont été jus-



qu'en partie de qualifications en tête à tête, doublette et triplète.

En tête à tête : Hugo MANDIN, Jonathan MAUROY et Marine RENOUX se sont qualifiés pour le championnat départemental et ont pris beaucoup de plaisir. Hugo et Jonathan ont perdu en poule et Marine a perdu en 1/4 de finale.

En triplète promotion : Ryan MAUROY, Jason SAINT MARTIN et Christopher MAUROY se sont également qualifiés au championnat et ont perdus en poule.



## Félicitations à eux.

Tous les lundis du mois d'août, comme chaque année, ont lieu les concours aux halles à 14h30 où nous attendons les équipes dans une ambiance conviviale.

A partir du mois de septembre commencent les interclubs attendus avec impatience par les joueurs. Nous avons inscrit 4 équipes dont deux en 2<sup>ème</sup> division et deux en 3<sup>ème</sup> division ainsi qu'une équipe féminine.

Nous tenons à remercier les bénévoles qui contribuent au bon déroulement de chaque évènement dans l'année.

Également un grand merci au sponsor, La Petite Fontaine, qui ne cesse de s'investir dans le club qui s'agrandit d'année en année.



# Foyer Rural



## Premier bilan de ce début d'année ...

- . Un **concours de belote** a réuni une cinquantaine de joueurs ,
- . Une **fête des voisins** le 3 juin qui a été une très belle réussite dans l'ambiance et la bonne humeur;
- . Prochainement, nous vous invitons à profiter de notre **fête locale** (voir affiche),
- . D'autres manifestations seront programmées après les vacances.

Je remercie toute l'équipe du Foyer Rural et les amis qui nous aident à animer la commune.

**Le Président**  
**Olivier MENERET**



Le Foyer Rural de Fontaines d'Ozillac vous convie

à sa **fête locale**

le samedi 12 août 2023, place des halles à partir de 20h00

**Repas dansant**

Menu :

- Melon, chiffonnade de jambon
- Paëlla maison
- Salade, fromage
- Dessert
- Vin, café compris

Adulte : 23 euros, enfant -12 ans : 12 euros

Apportez vos couverts  
Réservations avant le 5 août: 06/89/44/15/34 ou 06/87/46/64/06

**Feu d'artifice musical à 23h**  
**Buvette ouverte à tous !**  
**Ambiance assurée !!**

# NOUVEAUX SERVICES LA PETITE FONTAINE

- POINT RELAIS PICKUP

8, la Gare  
Fontaines d'Ozillac  
05 46 48 42 88



colissimo



dpd

- RECHARGES TELEPHONIQUES

SFR / ORANGE / BOUYGUES TELECOM

TOUS LES OPERATEURS, Y COMPRIS INTERNATIONAUX



- TIMBRES AMENDES ET TIMBRES FISCAUX

Nouveau service « paiement de proximité »



**PAIEMENT DE  
PROXIMITE**

Partenaire agréé  
de la direction générale  
des Finances publiques

Pour payer en espèces\* :  
vos impôts, amendes,  
avis de cantine,  
de crèche, d'hôpital...  
rendez-vous chez  
votre buraliste agréé  
affichant ce logo

\* en espèces dans la limite de 300€  
ou par carte bancaire

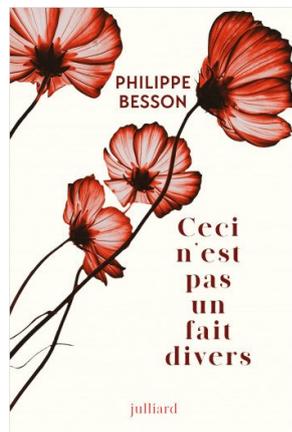
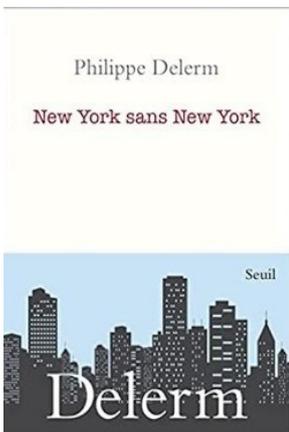
**NICKEL**  
COMpte POUR TOUS



# La page détente

## Lecture :

Coup de cœur d'une lectrice ...



## Améliorer sa vie au quotidien

\*\*\*\*\*

- 0 onde négative
- 1 être que l'on chérit
- 2 litres d'eau pour s'hydrater
- 3 repas variés et équilibrés
- 4 sessions d'abdos (ou de rires)
- 5 bisous volés
- 6 pauses d'étirements musculaires
- 7 heures de sommeil par nuit
- 8 secondes de folie
- 9 minutes rien que pour soi
- 10 pensées heureuses pour dormir

## À écouter :



- ◇ La symphonie n°3 de Brahms
- ◇ Le concerto pour flûte, harpe et orchestre de Mozart.

## Salade de fruits Croquante

**Préparation : 25 mn**

**Repos : 1h**

**Pour 6 personnes**

2 pêches blanches

2 nectarines

3 abricots

1 barquette de groseilles

1 grenade

- ◇ Détailler les pêches, les nectarines et les abricots en gros cubes. Égrener les groseilles avec une fourchette. Couper la grenade en 2 et prélever les graines.
- ◇ Mélanger tous les fruits dans un saladier et placer la salade au réfrigérateur pendant au moins 1 h.





La fin du XXe siècle voulait que l'herbe des bords de routes et dans les villages soit tondue ras, comme sur un terrain de golf !

En fait c'est antinaturel : laisser de l'herbe pousser est plus écologique – *plus logique* - et plus champêtre et c'est sans aucun risque pour la sécurité routière.

Le fauchage intensif est une pratique qui pénalise la biodiversité. Il empêche de nombreuses espèces de germer, fleurir et fructifier, et il favorise les plantes à stolons et à croissance rapide comme certains chardons, et donc l'extension des plantes agressives au détriment des espèces à grand développement.

Le fauchage raisonné de l'accotement des routes est une déclinaison de l'Agenda 21 pour préserver l'environnement, les plantes et les animaux des bords de route.

Il est prévu deux fauchages durant la saison de pousse. Un fauchage de sécurité : l'herbe est fauchée quand elle atteint 40 cm de haut dans les endroits jugés dangereux pour la circulation. Puis le fauchage tardif, en fin d'été permet de limiter le développement des arbustes et des plantes ligneuses. Passer moins souvent la tondeuse et le broyeur, c'est aussi éviter un gaspillage de carburants et d'usure des machines (...empreinte carbone diminuée !).



Il nous arrive encore d'entendre des commentaires du style « *les routes sont sales* » ou « *les villages sont mal entretenus* » quand les accotements sont moins fauchés.

Cela est désobligeant pour les agents chargés de ce travail, car ils appliquent des directives nationales dans un but écologique.

Mais...chacun reste libre de tondre devant sa maison si cela lui pose un problème esthétique !

# LA MAISON DE L'ÉNERGIE VOUS ACCOMPAGNE GRATUITEMENT

DANS VOTRE PROJET DE

## RÉNOVATION DE L'HABITAT

PERMANENCES  
PONS, JONZAC,  
MONTENDRE ET  
MONTGUYON

### CONSEILS TECHNIQUES

Confort, Économies d'énergie, Isolation,  
Chauffage, Photovoltaïque, etc.

### AIDES FINANCIÈRES

Rénovation énergétique, Maintien à domicile, etc.

MAISON DE  
L'ÉNERGIE  
DE JONZAC



05 46 04 84 51

DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H

ENERGIE@HAUTE-SAINTONGE.ORG

HAUTE-SAINTONGE.ORG/CADRE-DE-VIE/OPAH



# Déposer une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne

*Une solution qui bénéficie à toutes et tous.*

Simple et gratuite, la dématérialisation de votre dossier est possible depuis le site web :

<https://webads.haute-saintonge.org/NetADS/sve/CCHS17>

- 1 Connectez-vous avec votre compte **FranceConnect** ou en créant un compte.
- 2 **NetSVE\*** vous guide dans la saisie de votre demande (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager...)  
\* SVE = Saisine par Voie Electronique
- 3 Déposez vos pièces numérisées (plan de situation, plan de masse, coupes, notice etc...)
- 4 A la fin de la saisie, enregistrez vos justificatifs de dépôt de votre demande : l'accusé électronique d'enregistrement et le Cerfa pré-rempli.
- 5 La mairie est notifiée du dépôt en ligne de votre dossier. Elle le vérifie, le numérote et l'enregistre. Vous recevez un accusé de réception électronique stipulant le n° du dossier et le début de délai d'instruction.
- 6 Suivez l'avancement de votre dossier à tout moment sur NetSVE.




# L'artisanat à Fontaines et autres activités

*Godet Nathalie*

**Esthéticienne - Prothésiste onguilaire à domicile**  
06.32.55.96.62

**SARL COUVERTURE ZINGUERIE**  
**JEAN PHILIPPE DUGENEST**  
n°1 AUX BRISONS 17500 FONTAINES D'OZILLAC

**0631434426**  
jeanphidugenest@gmail.com

**Atlantique Evasions**

3 lieu dit le Fresne  
17500 FONTAINES D'OZILLAC

ATLANTIQUE EVASIONS  
PAINTBALL

05 46 04 10 00  
www.atlantique-evasions.com

reservations@atlantique-evasions.com

**Entreprise Brossard**  
**Peintre à votre service**  
Pose de parquet flottant  
Tel: 06 08 33 71 88

N°siret: 53821322400016 17500 Fontaines d'Ozillac

Création et Entretien  
Parcs et Jardins  
**Paysage**

Maxime ADON  
**06 38 46 57 34**  
ampaysage17@gmail.com

f AMPaysage

**Emmanuelle Javelle**  
+ 33 (0)6 35 42 52 38

emmanuelle@atelierjavelle.com  
www.atelierjavelle.com

LE FOUR À PAIN 2, rue des Halles - 17500 Fontaines d'Ozillac

**Sarl Multirécoltes Services**  
*Entreprise de Travaux Agricoles*

4 Chez Déramée  
17500 Fontaines d'Ozillac  
Tél. 05.46.48.44.07 - Fax : 05.46.48.46.12

André Daugan 06 09 33 64 21  
Martine Lamoureux 06 13 60 93 11  
multirecolte.service@cerfrance.fr

**Le KANTTU**  
Epicèrie Snack Pizzéria

Lundi	8h-15h
Mardi	fermé
Mercredi	8h-15h / 17h-21h
Jeudi	8h-15h / 17h-21h
Vendredi	8h-15h / 17h-21h
Samedi	8h-15h / 17h-21h
Dimanche	8h-15h / 17h-21h

17500, Fontaines d'Ozillac  
**05 46 49 46 08**

**Charentes Alliance**  
Union de Coopératives Agricoles

**Les Cagouilles**  
17500 Fontaines d'Ozillac  
Tél. : 05.46.70.67.41

**SARL OUVRARD D. & FILS**

1, La Gare  
17500 FONTAINES D'OZILLAC  
Tel / Fax : 05.46.48.52.98  
contact@sarl-ouvard.fr

**Sébastien OUVRARD**  
Port : 06.82.85.65.56

**MAÇONNERIE - PLÂTRERIE - CARRELAGE - TERRASSEMENT**  
**ASSAINISSEMENT - CHARPENTE - COUVERTURE**  
**ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - CHAUFFAGE**

**Coiff' AURELIE**

**Coiffure à domicile**  
Tél: 06 13 95 52 11

secteur : baignes/ jonzac/ montendre et alentours

**LA PETITE FONTAINE**  
BAR - TABAC - JEUX

8 La Gare  
17500 FONTAINES D'OZILLAC

**SÉVERINE CHASSERAUD**  
lapetitefontaine17@gmail.com 0546484288



# Fontaines d'Ézillac



Dépôt légal N°540